

## AAG à votre service !



*de la petite enfance ...  
... aux séniors !*

PAGE 3

Manuel VALLS à Berdoues



PAGE 6 ET 7

Le financement des services



PAGE 8

Contrat Enfance Jeunesse  
2015-2018







P. 3

## Economie

Manuel Valls  
à Berdoues  
Territoire Energie Posi-  
tive et croissance verte



P. 4

## Petite Enfance

Lieu d'Accueil Enfants  
Parents  
SAPLEJ  
Relais Services Publics



P. 6

## Finances

Les services  
d'AAG



P. 8

## Enfance Jeunesse

Contrat EJ 2015-2018  
Projet Sport Santé



P. 10

## Enfance Jeunesse

Chantier Jeunes



P. 11

Affaires scolaires  
Formations au SAAD  
Chemin de randonnée

## Céline SALLES,

Présidente de la Communauté de Communes  
Astarac Arros en Gascogne

La fin de l'année approche et c'est l'occasion pour les élus de la communauté de communes Astarac Arros en Gascogne de s'adresser à vous au travers de ce journal. Vous pourrez ainsi, prendre connaissance des principales actions menées.

Au cours de l'année 2015, nous avons pris plusieurs engagements qui constituent un enjeu important pour l'avenir de notre territoire.

Ainsi, nous poursuivons la consolidation des services à l'enfance et à la jeunesse pour lesquels nous devons rester très attentifs. En effet, le recensement des effectifs en ce début d'année scolaire montre que la baisse déjà constatée les années précédentes, se confirme de manière significative.

Nous poursuivons nos actions en faveur des personnes âgées et/ou handicapées en proposant les services de nos agents professionnels pour le maintien à domicile et en offrant une alternative

au placement en institution avec l'établissement d'hébergement temporaire de Montaut-d'Astarac. Nous engageons le territoire dans le développement économique et favorisons son aménagement au travers, du soutien aux filières de proximité ou de notre participation financière pour le très haut débit, au travers encore de notre candidature à l'appel à projet « Territoire Energie Positive croissance verte » ou de la politique touristique que nous souhaitons mettre en place, ou bien enfin au travers de l'immobilier d'entreprise qui a permis l'installation d'un transporteur ou de professions libérales telles que la kinésithérapeute ou le médecin grâce à un partenariat avec la commune.

C'est d'autant plus un enjeu important que la loi incite à des regroupements de communautés de communes. Même si à ce jour le schéma de l'intercommunalité proposé par le Préfet du Gers, ne nous impose pas de nous regrouper avec une autre communauté de communes, nous nous devons d'y réfléchir et de préparer l'avenir.



## Inauguration de la borne numérique haut débit à Berdoues par Manuel Valls, Premier Ministre.

Le Schéma Départemental d'Aménagement Numérique (SDAN) permettra en 2017, à tous les Gersois de disposer d'au moins 8 à 10 Mbits et jusqu'à 50 pour les mieux situés, à leur domicile, à leur bureau, dans leur entreprise, dans leur école...

Ce grand chantier d'installation de 700 km de fibre optique génère environ l'équivalent de 300 emplois sur 3 ans.

Le Département du Gers et l'ensemble des communautés de communes gersoises sont initiateurs de ce déploiement et se positionnent en tête des départements de Midi-Pyrénées aidés pour le financement de ce projet important par l'Etat, l'Europe et la Région. AAG participe à hauteur d'environ de 40 000 € par an pendant une vingtaine d'années.



Photo La Dépêche

**Le Premier Ministre, Manuel Valls** a profité de son déplacement dans le Gers pour venir à Berdoues et inaugurer l'une des armoires relais de cet aménagement numérique, il a souligné que le Département du Gers est en pointe dans ce domaine et il s'est réjoui que dans deux ans, l'ensemble des communes gersoises bénéficieront d'une technologie performante qui autorisera des applications très pointues comme la télémédecine, application majeure en milieu rural.

## AAG : Un Territoire à Energie Positive et croissance verte (TEPcv)



Un appel à projet pour mobiliser 200 « Territoires à Energie Positive et croissance verte » a été lancé par le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie afin de donner une impulsion forte à l'encouragement d'actions concrètes en matière d'économies énergétiques. La Communauté de Communes y a répondu, mettant en avant l'aspect précurseur de sa démarche de concertation entamée depuis deux ans pour maîtriser son avenir énergétique. Sélectionnée puis finalement retenue, Astarac Arros en Gascogne a été labélisée fin mars «territoire en devenir» et doit présenter un dossier complet de « lauréatisation » avant la fin de l'année 2015.

Ce dossier devra recevoir l'avis favorable respectif de Comités de Pilotage régional et national avant la signature d'une convention ouvrant droit à des soutiens financiers du Fond de Transition Énergétique octroyé par l'Etat.

Dans le cadre du projet en question, le Conseil Communautaire s'engage à mettre en place sur son territoire des actions spécifiques permettant de contribuer efficacement à la baisse de la consommation d'énergie, à la production d'énergies renouvelables, et à la mobilisation éco-citoyenne sur toutes ces problématiques cruciales.

Mais surtout, il devra prouver qu'il entame la construction d'une organisation territoriale efficace et pertinente et qu'à travers son projet politique de transition énergétique il peut assurer le pilotage stratégique et la coordination effective de ces actions avec les acteurs de terrain en place ; bref, qu'il est capable de faire de cette transition énergétique, dont tout le monde s'accorde à dire qu'elle est indispensable, un véritable projet sociétal de territoire.

Enfin, cette dynamique impulsée par le levier public devra prendre de l'ampleur sur la durée et son portage politique devra susciter envies, participations et coopération durables.

Seront intégrés dans la candidature TEPcv les dossiers spécifiques de réhabilitations des bâtiments scolaires de Saint-Michel et Saint-Elix Theux pour le compte de la Communauté de Communes. En effet, le pôle de Saint-Michel devrait devenir un « centre d'éducation à l'écocitoyenneté » celui de Saint-Elix Theux fera l'objet d'un dossier partagé avec la CAF. De plus toutes les Communes qui le souhaitent pourront être véritablement partie prenante effective si leurs dossiers sont reconnus éligibles par les co-financeurs institutionnels.

D'une manière générale, cette

transition énergétique ne pouvant plus être traitée exclusivement sur le plan technique, une relation forte est à construire avec les acteurs publics et privés du territoire en prenant en compte les approches paysagères, les démarches de co-construction locale et les liens de mobilité, enjeux majeurs en zone hyper-rurale comme les nôtres.

Pour cela, les projets concernés seront intégrés dans les catégories suivantes :

- Réduction de la consommation d'énergie dans le bâtiment et l'espace public,
- Diminution des émissions de gaz à effet de serre et des pollutions liées aux transports,
- Développement de l'économie circulaire et de la gestion durable des déchets,
- Production d'énergies renouvelables locales,
- Préservation de la biodiversité, protection des paysages et promotion d'un urbanisme durable,
- Promotion de l'éducation à l'environnement, de l'écocitoyenneté et mobilisation des acteurs locaux.

Gageons que TEPcv nous servira à créer de la valeur territoriale spécifique et qu'une bonne gouvernance globale nous permettra d'en capter une part importante au profit de nos campagnes.





Lors d'une animation proposée par l'Attraction Céleste, nous avons rencontré **Marie Van Laethem** conseillère technique CAF au pôle parentalité et **Laurence Daugreilh**, accueillante au LAEP AAG.



## Marie, quelles sont tes missions à la CAF ?

Le pôle parentalité de la CAF du Gers aide pédagogiquement et financièrement des associations ou collectivités à monter des projets pour et avec les parents et leurs enfants.

## Quels types de projets ?

- Accompagner la relation famille-école et aider les enfants dans leur scolarité au travers du CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)
- Financer et accompagner en partenariat le Centre de Médiation Famille du Gers (CMFG)
- Les LAEP, espace d'accueil et d'échanges pour les parents et les enfants
- Le REAAP (Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents) : dispositif permettant d'élaborer tous types de projets visant à accompagner la parentalité dans toutes ses dimensions.

Et également les espaces rencontres, l'aide aux temps libres, l'accueil et l'intégration des enfants en situation de handicap au sein des EAJE (Multi Accueils) et l'ALSH (Accueils de Loisirs Sans Hébergement).

## Laurence, « Prenons le temps avec nos enfants », c'est un projet aidé par le REAAP, pourquoi ce projet ?

C'est un projet initié grâce à l'observation et les échanges des familles sur le temps d'accueil. Je me suis aperçue que souvent les parents empêchent, dans un souci de protection, leur enfant de faire seul. Il arrive également que les parents aient une méconnaissance des différentes étapes du développement psychomoteur de l'enfant. C'est pourquoi j'ai pensé faire intervenir un psychomotricien sur des échanges très informels. Les parents, très à l'aise ont posé des questions, un document élaboré par le psychomotricien a été distribué aux familles qui peuvent ensuite mettre en pratique. Des activités apaisantes ont également été menées, pouvant elles aussi être transposées « à la maison ».

## Et pourquoi « l'Attraction Céleste » ?

Nous sommes sur un territoire rural où la culture est parfois difficile d'accès. Il m'a semblé intéressant de proposer l'intervention des clowns pour deux raisons ; Humphrey et Bibeu sont des clowns différents de par leur approche artistique. Si vous ne les connaissez pas je vous invite vraiment à aller voir un de leurs spectacles. La seconde raison était de permettre aux adultes de déceler chez eux de nouvelles compétences et de découvrir les enfants dans un contexte particulier.



## HORAIRES DU LAEP

- **A Villecomtal sur Arros** : Le mercredi de 9h30 à 12h00 et de 15h00 à 17h30
- **A Saint Elix Theux** : Le vendredi de 9h00 à 12h00



# Service d'Accès à une Politique de la Lecture Et du Jeu

Le plaisir de jouer ensemble à des jeux traditionnels, coopératifs, rencontre un réel succès auprès des enfants... qui incitent souvent leurs parents à emprunter les jeux ! Beaucoup de jeux traditionnels en bois ont été réalisés par les enfants et Chantal Texier, animatrice. Le jeu est essentiel au développement de l'enfant, un enfant qui joue est un enfant qui grandit.

Jouer avec les mots, détourner les pages ou l'art du recyclage, le kamishibai, autant d'animations offrant aux enfants une approche différente du « livre ».

**Dès octobre, dans le cadre d'un partenariat renouvelé avec l'ADDA, les albums du SAPLEJ serviront de support à un nouveau projet proposé aux écoles du territoire.**

On le voit, la ludothèque va bouger et les moyens seront mis en œuvre pour transposer la célèbre devise : « si tu ne vas pas à la ludothèque, la ludothèque viendra à toi »  
A bientôt !

**Les animatrices Chantal's Texier & Vacher**

Située à proximité de l'école d'Estampes, en face de la salle des fêtes, la ludothèque « LE SAPLEJ » propose à toute l'équipe éducative du territoire, enseignants, animateurs, coordonnateurs, parents, le prêt gratuit de livres (en séries), d'albums et de jeux. Des permanences sont assurées.

Les dates seront communiquées sur le site internet [cdcaag.fr](http://cdcaag.fr) courant novembre 2015

Le lieu est vraiment agréable et bien équipé.

Afin de délocaliser ce service, 2 animatrices chargées de développer des projets inter-structures interviennent une fois par mois sur le service Petite Enfance à Saint Elix Theux et Villecomtal sur Arros.

Les ALSH de Villecomtal et Saint Médard bénéficient également de cette prestation.



*Animation avec les Jeux en bois du SAPLEJ lors de l'AAG Vélo et Pédestre*

Le **JEU**, c'est  
le travail de l'enfant.  
c'est son métier.  
c'est sa vie !!

*Pauline Kergomard  
fondatrice de l'école maternelle en France*



Un Relais Service Public est ouvert à la Communauté de Communes à Villecomtal sur Arros « 19 Avenue de Gascogne », du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

## Qu'est-ce qu'un RSP ?

C'est un lieu dans lequel les administrés ont la possibilité d'avoir un accès internet afin d'obtenir des renseignements ou d'effectuer des démarches administratives relevant de diverses administrations ou organismes publics (CAF, CPAM, CARSAT, Pôle emploi notamment).

Les agents de la Communauté de Communes accompagnent les usagers dans la prise de rendez-vous en web-entretien (RDV à distance avec un conseiller technique par webcam).



## Affaires scolaires Education

**670 000 € de charges**

de personnel, de structure et  
d'investissement

14 écoles regroupées en RPI (16 classes)

1 Groupe Scolaire (5 classes)

Financement 100 % AAG

**401**  
Enfants  
scolarisés  
à la rentrée  
2015



## Les services à l'enfance

**L'ENFANCE : 1 026 000 €**

de charges de fonctionnement

Un maillage de territoire au plus près des besoins de la population.

### PETITE ENFANCE

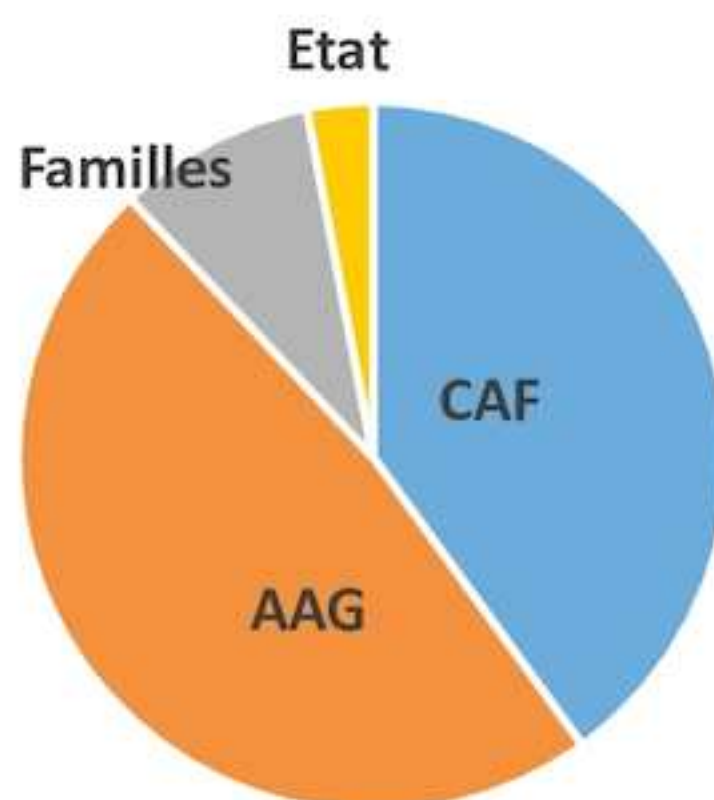
- 1 Multi Accueil sur deux sites
- 1 Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s sur deux sites
- 1 Lieu d'Accueil Enfants Parents sur deux sites
- 1 Ludothèque (Le SAPLEJ')

### ENFANCE JEUNESSE

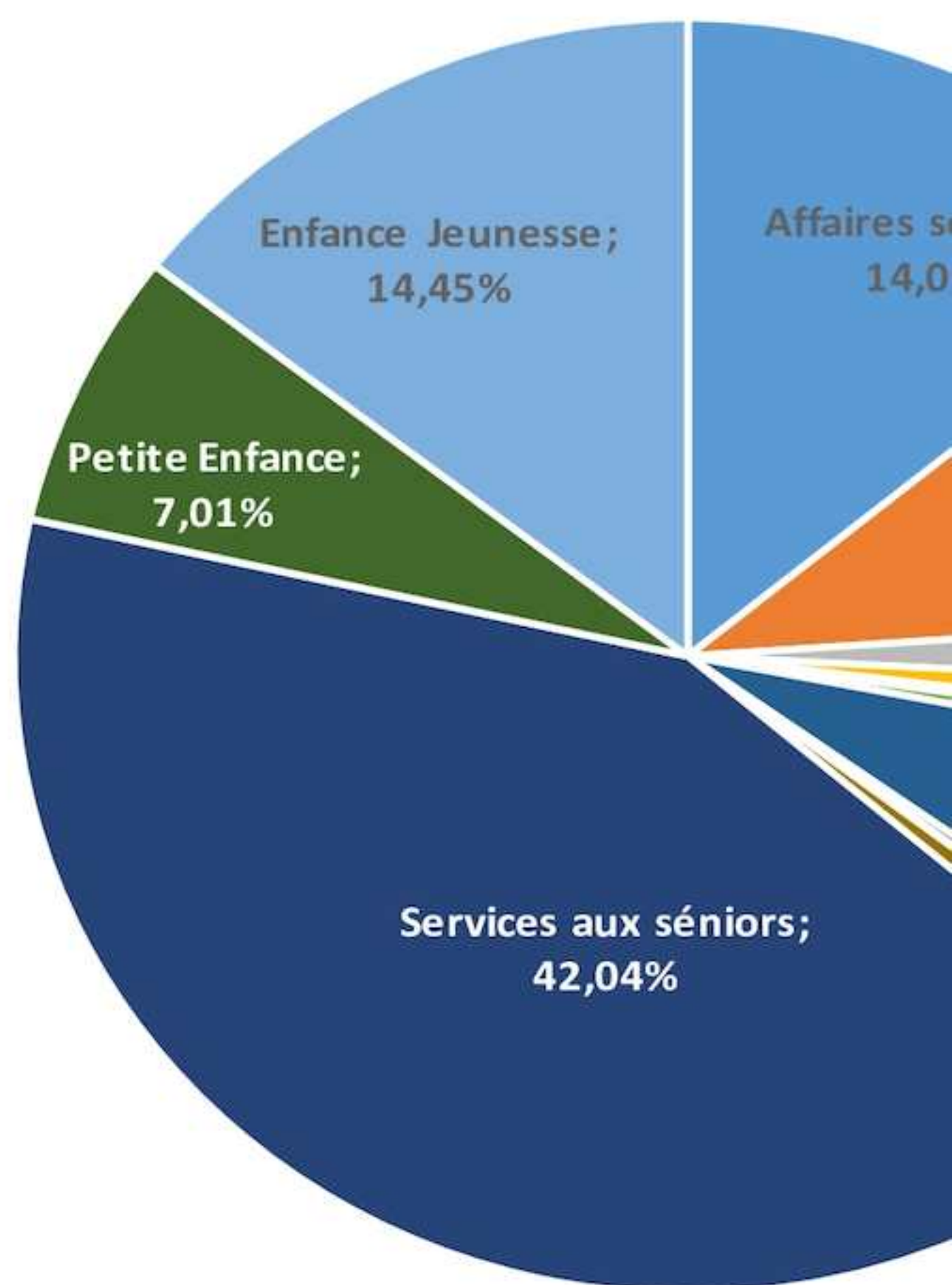
- 12 structures Périscolaires, 361 enfants en 2014
- Temps d'Activités Périscolaires, 378 enfants en 2014
- 2 sites ALSH, 361 enfants en 2014 (50 enfants / jour en moyenne)

Son financement

|          |     |
|----------|-----|
| CAF      | 40% |
| AAG      | 48% |
| Familles | 9%  |
| Etat     | 3%  |



# Les services



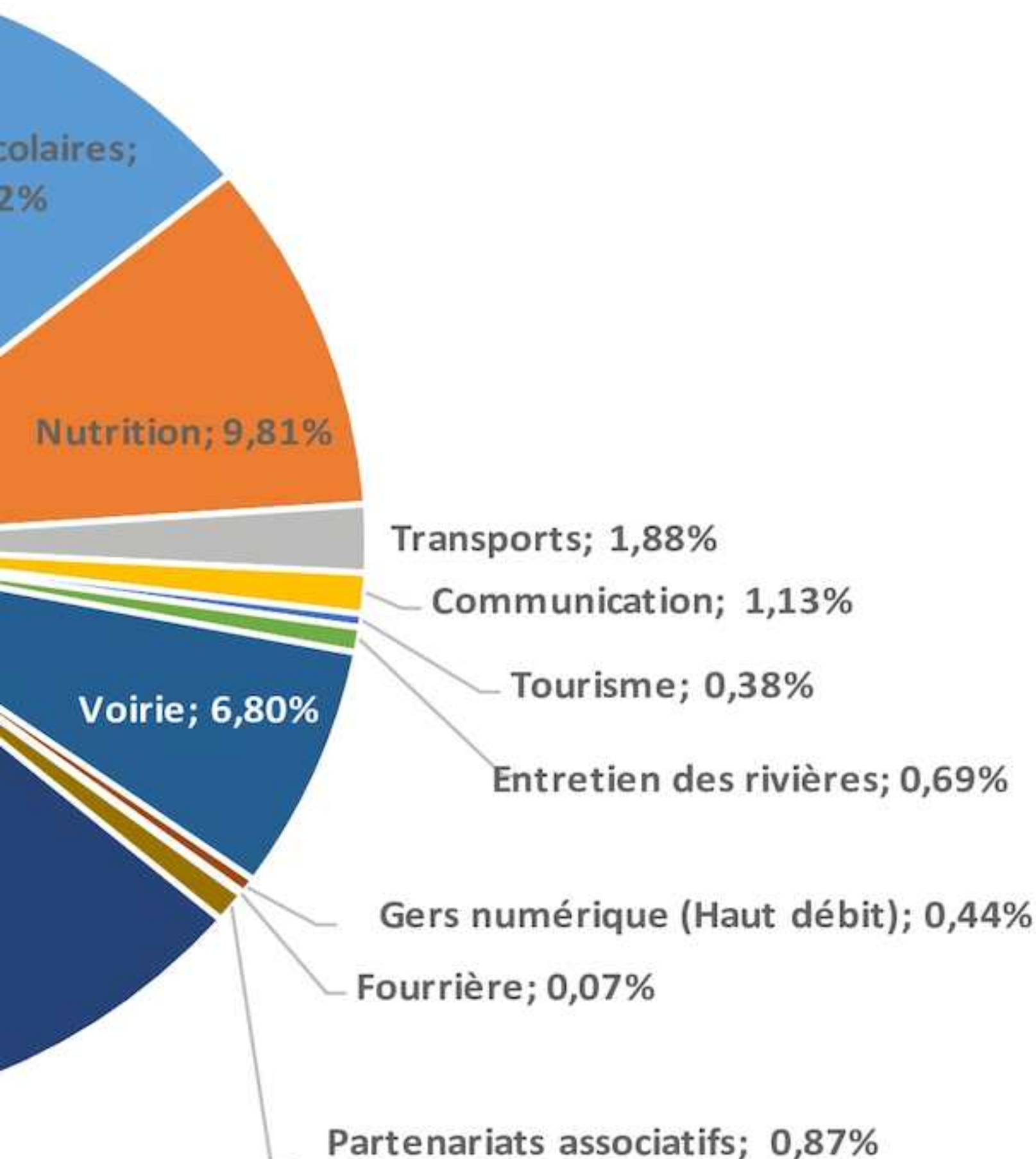
## Services aux seniors

**2 010 000 €**

de dépenses consolidées







## Nutrition . Restauration

**2,80 € par repas**

Participation des familles

5 lieux de production

21 lieux de consommation

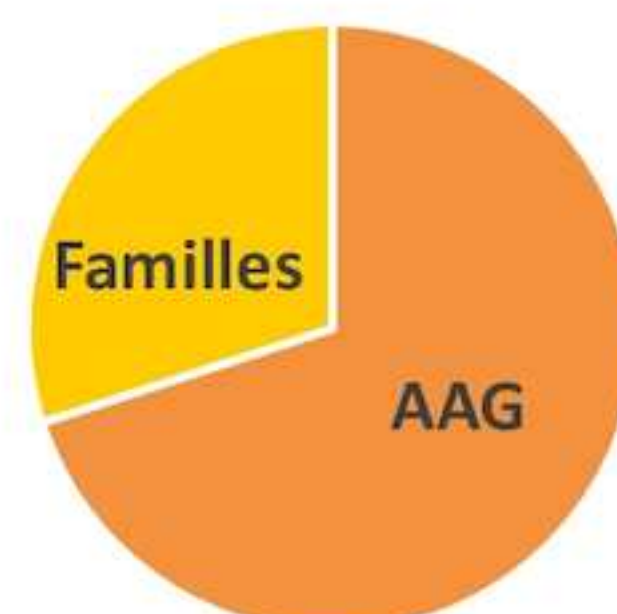
68 000 repas en 2014



**6,89 € = coût de revient d'un repas**  
dont **2,47 € = coût denrées alimentaires**

Son financement

|          |     |
|----------|-----|
| AAG      | 70% |
| Familles | 30% |

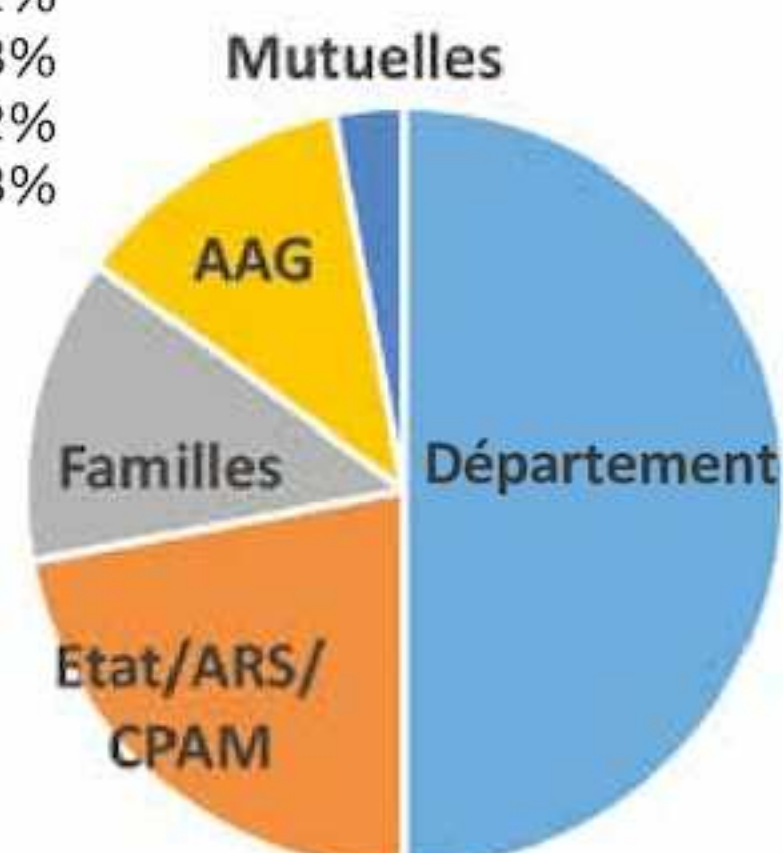


En 2014 :

- Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile c'est plus de 46 000 heures d'intervention et 298 usagers
- 30 personnes ont bénéficié du Portage de Repas A Domicile avec 3400 repas livrés
- Le Service de Soins Infirmiers A Domicile : 51 patients pris en charge
- L'Etablissement d'Hébergement Temporaire de Montaut : 59 personnes accueillies en accueil temporaire et 7 en accueil de jour

Son financement

|               |     |
|---------------|-----|
| Département   | 50% |
| Etat/ARS/CPAM | 22% |
| Familles      | 13% |
| AAG           | 12% |
| Mutuelles     | 3%  |





# Diagnostic de territoire et Contrat Enfance Jeunesse 2015-2018

8

ENFANCE JEUNESSE



## Qu'est-ce qu'un diagnostic de territoire ?

Le diagnostic de territoire est un maillon devenu indispensable dans toute approche territoriale. Il apporte des éléments de réflexion pour la mise en place d'actions à venir. Il caractérise non seulement les potentialités du territoire, mais aussi la mobilisation des acteurs et il fournit une image de référence pour les projets futurs.

C'est un document qui recense tous les services existants sur le territoire et les besoins de la population.

Le monde change. C'est... une photo du territoire d'aujourd'hui !

## Pourquoi un diagnostic sur le territoire d'AAG ?

Avant la fusion des deux communautés de communes (ex VVA et ex HVG) en 2013, chacune d'entre elle, avait signé un Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) avec la Caisse d'Allocations Familiales du Gers.

Un des contrats vient d'arriver à terme et AAG doit donc signer un nouveau CEJ sur son territoire pour les 4 années à venir (2015/2018).

Ainsi, un diagnostic de territoire doit être établi avant toute nouvelle signature afin de proposer une offre de service prenant en compte le contexte local et répondant au plus près aux besoins de la population.

Le choix d'AAG a été de mettre en place une démarche participative regroupant les différents partenaires et acteurs Petite Enfance / Enfance Jeunesse du territoire. Cela apporte au diagnostic une finalité nouvelle, celle de faire émerger un projet de territoire cohérent, avec complémentarité des espaces et coordination des acteurs.

La Communauté de Communes a fait appel à un cabinet extérieur pour la réalisation de ce diagnostic. Le cabinet a eu pour principales missions d'analyser les données répertoriées par les services et d'émettre des préconisations objectives.

## Quelles ont été les étapes de sa réalisation ?

| ANNEE 2015                    |                                                                                                                                                                             |      |                           |                                                              |      |         |                                  |                                                   |         |          |                          |
|-------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|---------------------------|--------------------------------------------------------------|------|---------|----------------------------------|---------------------------------------------------|---------|----------|--------------------------|
| Janvier                       | Février                                                                                                                                                                     | Mars | Avril                     | Mai                                                          | Juin | Juillet | Août                             | Septembre                                         | Octobre | Novembre | Décembre                 |
| Questionnaire à la population | Mise en place de trois réunions de travail et de concertation ouvertes à tous les acteurs et personnes intéressés (parents, enfants, élus, acteurs locaux, associations...) |      | Elaboration du diagnostic | Proposition des nouvelles offres et négociations avec la CAF |      |         | Validation des offres par la CAF | Conception des fiches actions et de développement |         |          | Signature du nouveau CEJ |

Les fiches actions sont validées par la CAF et la mise en œuvre sur le territoire est effective depuis la rentrée de Septembre.



Exemple de travaux émanant des réunions de concertation



### Qui s'occupe de cela à AAG ?

Le Coordonnateur de la Communauté de Communes, Bastien Dupouy est l'interface directe avec la conseillère technique de la CAF du Gers.

En consultant notre site internet [www.cdcaag.fr](http://www.cdcaag.fr), vous retrouverez toutes les analyses sur le diagnostic de territoire



### LES NOUVEAUTES DU CONTRAT EJ 2015/2018

Transformation des 3 Garderies (Saint-Martin, Miramont d'Astarac et Montégut Arros) en ALAE

Passage en pause méridienne, des garderies midi suivantes :  
Berdoues, Saint-Elix Theux, Saint-Michel, Miramont d'Astarac

Harmonisation des horaires d'ouverture des Multi Accueils et ALSH

Semaines d'ouverture identiques sur les deux Accueils de Loisirs (ALSH)

Développement du LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) sur le site de Saint-Elix Theux



Interview de Laurent Soriano, Référent du projet « Sport Santé » :

#### Pourquoi mettre en place des projets sport/santé ?

De moins en moins de jeunes pratiquent une activité physique. L'objectif principal de cette démarche est de :

- sensibiliser les enfants aux différentes pratiques (sports/ activité physique / activité sédentaire),
- de lier cela aux bonnes pratiques alimentaires,
- de changer les mauvaises habitudes.

#### Par quels moyens avez-vous mis en place cela ?

- par la technique du photo langage pour les plus petits
- pour les grands, des tests physiques ont été réalisés en début d'année et seront réévalués chaque année
- par la découverte de sports : balle ovale en 2015, très appréciée autant des garçons que des filles.

Attention, le sport ne veut pas dire compétition mais davantage sport plaisir, loisirs, ...

#### Vous parliez auparavant de mauvaises habitudes, qu'est-ce que cela regroupe ?

- les jeux vidéo avec la problématique de l'enfermement de plus en plus présente aujourd'hui
- la mal bouffe
- la sédentarisation ...

**Pour l'année scolaire à venir, l'objectif serait d'impliquer les familles dans cette démarche en liant l'activité physique avec les bonnes pratiques alimentaires, la saisonnalité des produits et le développement durable par le biais d'activités «découverte».**







Présentation du projet  
aux élus par les ados



Repérage parcours VTT

## Une expérience citoyenne pour les ados

AAG a proposé cette année une nouvelle version du Chantier Jeunes. En effet, l'implication des jeunes dans la vie du territoire constitue un domaine d'intervention prioritaire pour les élus d'AAG.

L'objectif a été de proposer aux jeunes un engagement à long terme pour une expérience citoyenne. Ils ont pu découvrir les différentes étapes de la mise en place d'une manifestation sportive :

« **Organisation de l'AAG Vélo et Pédestre** ».

Afin d'officialiser la démarche et de responsabiliser les jeunes, un « **contrat d'engagement moral** » a été signé par les ados, leur famille et la collectivité.

Sur les différentes périodes de vacances scolaires **13 ados** se sont réunis avec les encadrants du projet pour réaliser les différentes démarches :

- Programmation de la journée et des parcours
- Contact avec les différents partenaires (associations, mairies, bénévoles, ...)
- Mise en place d'un concours de dessin dans les écoles et structures périscolaires du territoire pour la réalisation de l'affiche de communication
- Recherche des démarches administratives obligatoires et réalisation (Autorisations de passage, déclaration en Sous-Préfecture, courriers officiels, ...)
- Balisage et installation du site.

Ces actions leur ont permis de prendre en compte l'importance d'une réalisation collective, de favoriser leur responsabilité et leur engagement.

De plus, ils ont participé à une « formation communication » (présentation des différents supports de communication et des différents publics ciblés, découverte d'un logiciel de création d'affiches, ...) et à une sensibilisation aux gestes des premiers secours réalisée par les pompiers de Villecomtal sur Arros.

En fin de projet, chaque « ado » s'est vu remettre un « Diplôme » sur lequel est mentionné les connaissances et pratiques acquises au cours des derniers mois (réalisation des démarches administratives, savoir se présenter au téléphone, rédiger un courrier, respecter un budget...), expérience qui pourra apparaître sur leur CV ! Pour le travail et l'engagement fourni les jeunes sont également récompensés par une action qu'ils ont choisi en fonction du budget alloué : un voyage à Alquezar.

« L'engagement et le sérieux des ados ont été récompensés par la participation de 120 marcheurs et 90 cyclistes, avec 230 repas servis.

La Communauté de Communes, ravie de cette démarche et du déroulement de la journée félicite les jeunes. »

*L'idée de donner aux ados la mission d'organiser l'AAG Vélo et Pédestre dans le cadre du chantier jeunes nouvelle version est l'occasion de les responsabiliser en tant que porteur de projet*

*La liberté qu'ils ont eu de signer ou pas, après quelques jours d'observation, le contrat qui les engage à poursuivre l'aventure jusqu'au bout donne toute son importance à la mission*

*Par ce projet les jeunes sont impliqués et engagés dans des démarches habituellement réservées aux adultes. Ils mesurent ainsi tous les pré-requis nécessaires et les difficultés qui peuvent se présenter dans l'organisation d'une telle journée.*

*Même si parfois les adultes encadrants doivent booster les équipes il ne fait pas de doute que ce chantier jeunes 2015 est une riche idée pour intéresser les ados.*

*Quand en plus au bout il y a en récompense du travail réalisé un week-end ludique, quoi de mieux ?*

TÉMOIGNAGE D'UNE MAMAN





## Affaires Scolaires

La communauté de communes participe financièrement à la vie éducative des enfants des écoles du territoire à travers 2 fonds : l'un aide au financement du cartable à savoir l'achat des fournitures scolaires de base. Les enseignants peuvent ainsi choisir les outils avec lesquels ils souhaitent travailler avec les enfants. Il est de 20 € par enfant et par an.

Le second est une subvention qui est attribuée aux coopératives scolaires pour l'aide au financement des transports. On le sait, en zone rurale, ce poste est toujours un poste financièrement important dans les projets menés et peut être un frein. C'est pourquoi les élus ont fait ce choix. Il est de 45 € par enfant et par an.

### Exemple de projet mis en place grâce à cette subvention :

Cette année l'école de Saint Médard en classe découverte avec les CM1 CM2 a pu découvrir l'Aveyron et son riche patrimoine culturel et naturel : les visites du musée Soulages à Rodez, des fromageries à Roquefort, du Viaduc de Millau. Une journée a été consacrée à la cité des insectes Micropolis. La subvention allouée a aidé les enseignants à proposer un programme aussi riche et varié dont le contenu pédagogique a répondu aux attentes de tous.



Attentifs avant de partir explorer la Couventoirade, cité des Templiers.

## Formations « Santé Active » au SAAD

En collaboration avec la CPAM, les agents du Service d'Aide et d'Accompagnement A Domicile ont participé au parcours de formation «Prévention Santé Active».

Celui-ci regroupait 3 ateliers : Equilibrer les menus, Bien manger à petits prix et Savoir lire les étiquettes.

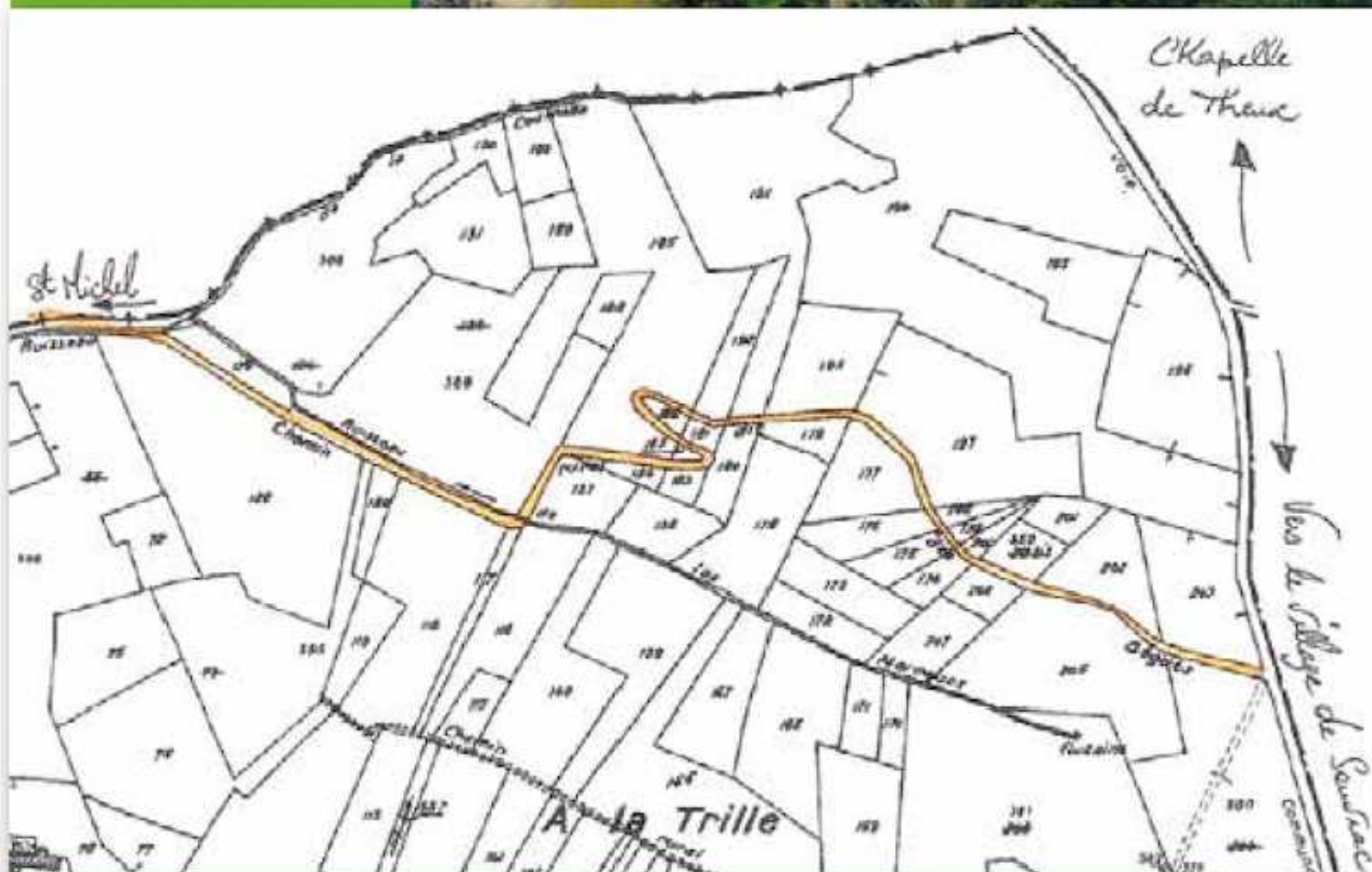
C'est une démarche de bien-être et de bien vivre pour prendre en main sa santé. C'est comprendre, anticiper et s'informer pour devenir acteur de sa propre santé et de celle des bénéficiaires.

Cette formation a permis aux agents de comprendre et de faire adopter des comportements alimentaires plus sains aux bénéficiaires.



## SAUVIAC

Ouverture  
du sentier  
de randonnée  
communal.





FAITES COMME NOUS, SUIVEZ  
LES ACTUALITES D'AAG !!!



Pour une information de proximité, l'ensemble des conseillers  
municipaux est destinataire de la chronique d'AAG.  
Vous pouvez la retrouver en ligne sur le site internet  
**www.cdcaag.fr**



@CdCAAG

Astarac-Arros en Gascogne

Ados Aag



Siège :

19 avenue de Gascogne 32730 Villecomtal-sur-Arros  
Tél. 05 62 64 84 51 - e-mail : contact@cdcaag.fr

Antenne :

La Gravière 32300 Idrac-Respaillès  
Tél. 05 62 59 04 48